

## L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DES CHAOUIA <sup>(1)</sup>

Certains mots, certains concepts jouissent à certaines époques d'un grand prestige. L'aménagement du territoire est un de ces mots actuellement auréolé d'un tel prestige qu'il semble qu'on attende des miracles dès lors qu'il est seulement prononcé. Tous les problèmes vont se résoudre dès qu'on va se mettre à « aménager le territoire », la pauvreté sera transmuée en richesse, et la pierre du désert en or.

Il faut cependant bien voir ce qu'il y a dans ces mots, et distinguer entre deux sortes d'aménagement.

On peut parler d'aménagement du territoire, lorsqu'il s'agit de mettre en valeur une richesse jusqu'ici peu ou mal exploitée. C'est le cas de ces grands « aménagements », dont celui de la vallée de la Tennessee, auquel on revient toujours, ou plus modestement, de la vallée du Rhône. La plupart du temps, c'est la mise en place d'un barrage qui permet l'apport d'une source d'énergie nouvelle et importante. En d'autres lieux et dans le domaine agricole, c'est encore un barrage qui permet une irrigation nouvelle. Ailleurs, ce sera la création d'un nouveau groupe d'usine ou d'un port ; faire de l'aménagement, c'est alors se poser la question de l'utilisation optimum d'une source de richesse nouvelle et importante.

La seconde acception du mot se rattache à la planification et à l'harmonisation d'activités pré-existantes. Mais ici, il n'est plus question nécessairement de richesses importantes, cette planification est pensable à tous les niveaux.

L'aménagement du territoire de la Chaouia ne semble pouvoir être que du second type : les richesses inexploitées de ce territoire ne laissent pas de grands espoirs dans l'état actuel de nos connaissances et de nos techniques. Il serait vain d'espérer un aussi prodigieux essor que dans la Tennessee ; il serait vain de rêver à une future Californie.

C'est ici qu'il faut se méfier d'une autre illusion dont un concept, bien à la mode lui aussi, est partiellement responsable. Tout le monde parle de « pays sous-développés » ; certains, pour éviter les susceptibilités, ont recours à quelques euphémismes : « pays insuffisamment développés », « pays en cours de développement », etc. Mais, quelque soit le vocable employé, l'insistance est portée sur le « développement » et les images qui naissent aussitôt sont celles d'une sorte de dichotomie : d'un côté, des pays développés, de l'autre des pays sous-dé-

veloppés qu'il suffirait de développer, pour leur faire atteindre le niveau des premiers.

Mais on doit se demander pourquoi certains pays sont développés et d'autres ne le sont pas. Le « développement » dans le monde n'a pas toujours été le privilège des mêmes contrées. Selon les époques, les richesses ou les chances de telle ou telle région ne sont pas les mêmes.

Notre civilisation contemporaine est caractérisée par l'essor industriel, et il s'est produit là où le charbon et le fer se trouvaient facilement. Il en est résulté une sorte de monopole du « développement », en un petit nombre de contrées et le développement technique lié au développement du capitalisme, au développement du niveau de vie, et finalement au développement de notre type de civilisation a entraîné un déséquilibre plus spectaculaire que tous ceux qu'on avait pu déjà voir dans l'histoire.

Le monde entier semble avoir été mobilisé en fonction du développement de ces contrées privilégiées. Lorsque de nouvelles sources d'énergie ont été découvertes — en particulier le pétrole —, au lieu d'entraîner un développement comparable des pays qui pouvaient les fournir dans les meilleures conditions, un vaste mouvement s'est produit, venant apporter de nouvelles possibilités à ceux qui étaient déjà les plus « développés ».

On voit comment une source de richesse, même aussi considérable que le pétrole du Proche-Orient, ne réussit pas à infléchir le processus qui semble accroître chaque jour le déséquilibre entre pays développés et sous-développés.

Le grand problème qui se pose à nous aujourd'hui dans le monde est de savoir comment il sera possible d'accélérer assez le développement de certains pays pour qu'ils puissent non seulement rattraper leur retard mais encore rattraper l'accélération constamment croissante des pays hautement développés.

(1) Ces pages résument les exposés et les discussions du Séminaire d'études de sociologie de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines (année 1956-1957) sous la direction de J. P. TRYSTRAM auquel ont participé les personnes suivantes : MM. AURIOL, J. AXELROLD, E. AZAGURY, H. BEN NACER, P. BERTRAND, C. BLETON, R. BOURDIER, CATELIN, M. le Caïd des Ouled Ziane et Mediouna, J.P. CHALLOT, R. CURIE, J. DANIEL, A. FARAOUÏ, J. GATTEFOSSE, G. GODEFROY, A. HALLE, P. HARIE, P. de KERRAOUI, P. MAS, J. MAYNARD, A. NODOPAKA, D. OUAZZANI, PLOUIN, RENAULDON, P. SAZARIN, A. TOUCHAIS et VILLECHAISE.

Mais il faudra savoir, lorsqu'on voudra « aménager un territoire », que les problèmes seront fondamentalement différents quand il s'agira d'un pays riche et développé, d'un pays riche et sous-développé, d'un pays pauvre et développé, et enfin d'un pays pauvre et sous-développé.

C'est dans le cadre de ce dernier problème que se pose l'aménagement du territoire de la Chaouia et on conçoit aussitôt les trésors d'imagination qu'il faudra dépenser pour le résoudre.

Les deux données du problème sont globalement une population et une certaine masse de richesses. Les meilleures chances seront atteintes en jouant à la fois sur tous les facteurs : il faut faire croître toutes les richesses possibles et diminuer autant qu'on le peut l'accroissement démographique. Etudions successivement les principaux facteurs.

L'évolution démographique de la province des Chaouia ne semble pas profondément différente de celle de la plupart des autres régions du Maroc. Elle se caractérise pour l'instant par un fort accroissement démographique.

Il faut cependant constater que l'émigration entraîne le départ pour la grande ville voisine d'une masse importante d'habitants de la Chaouia et qu'en fait, si l'on s'en tient aux derniers recensements, la population de la province semble en régression du recensement de 1947 à celui de 1952. L'incertitude des statistiques au Maroc rend difficiles les prévisions précises. Celles-ci dépendent en effet d'une série d'hypothèses sur l'accroissement naturel de la population et d'une autre série sur l'émigration vers la ville proche qui restera sûrement un puissant pôle d'attraction.

On peut cependant croire qu'un meilleur aménagement de la Chaouia permettra à l'accroissement normal de la population de se maintenir sur ce territoire, et il est donc sage de prévoir qu'en 40, 50 ou peut-être 60 ans, la population de la province des Chaouia aura doublé.

On sait que l'évolution des professions dans un pays qui se développe, tend à faire diminuer le nombre des personnes actives qui se dirigent vers des activités primaires pour augmenter d'abord le secteur des activités secondaires qui arrive ensuite à une stabilisation et surtout pour accroître celui des activités tertiaires de manière très notable. Il est probable que le Maroc subira l'évolution que l'on a constatée dans tous les pays et en particulier aux Etats-Unis et en France, mais avec un décalage dans le temps. Il serait donc erroné de penser que la population restera au cours de ce doublement en 50 ans, uniquement rurale. Au Maroc, comme ailleurs, il faut prévoir que les activités tertiaires et les activités secondaires prendront de plus en plus d'importance. Cette simple constatation doit entraîner dans les prévisions la constitution de centres plus ou moins urbanisés dans une proportion beaucoup plus grande que le doublement prévu pour l'ensemble de la population. En effet, les activités secondaires et surtout les activités tertiaires sont des activités avant tout urbaines.

La proximité de Casablanca pose d'ailleurs à cet égard un très grave problème : il est improbable qu'aucune autre grande ville puisse s'installer dans la province des Chaouia, Casablanca suffisant de très loin à tous les besoins en la matière. Il est même probable qu'aucune petite ville ne pourra s'y développer harmonieusement, car la proximité de l'énorme ville de Casablanca aura toujours tendance à l'étouffer. C'est donc plutôt par la multiplication des bourgs de petite dimension qu'il faudra chercher à résoudre le problème, beaucoup plus que par la constitution d'ensembles plus vastes. La répartition actuelle des centres urbains dans la province des Chaouia montre qu'il y a un certain nombre de centres qui ont moins de 8.000 habitants, puis que l'on saute ensuite à des centres peu nombreux, ayant de 20.000 à 30.000 habitants. Il faudra probablement envisager la création de deux types de centres : 5 à 10.000 habitants, lorsqu'il s'agit de bourgades situées à une quinzaine de kilomètres de Casablanca, 15 à 20.000 pour les agglomérations plus éloignées.

Les principales activités en Chaouia sont l'agriculture et l'élevage ; mais il faut distinguer la zone côtière, la plaine des Chaouia, les plateaux, et, enfin, mettre à part la zone qui avoisine l'Oum er Rebia.

Cette province jouit, grâce à la proximité de la mer, d'un climat assez favorable. L'humidité permet des cultures de primeurs en bordure de l'océan, puis ensuite des cultures non irriguées, qui ne craignent à peu près jamais une sécheresse désastreuse. Cependant les siroccos, qui, hélas, ne sont pas rares, peuvent détruire une récolte.

C'est cependant avant tout l'irrégularité des précipitations atmosphériques qui entraîne les plus grands problèmes en Chaouia pour l'agriculture marocaine. Selon que les pluies de printemps ont été régulières ou non et suffisamment abondantes, la récolte sera bonne ou mauvaise. Le problème de l'eau se pose d'ailleurs de façon parfois assez dramatique ; surtout si on espère un accroissement notable de la production par l'irrigation. En effet, on doit constater que ni par les oueds, ni par les sources, ni par les eaux souterraines, la Chaouia n'est une région riche en eau. On doit même songer, dans le cas d'une installation de centres ruraux, que le problème de l'approvisionnement en eau de ces centres se posera dès le début. Il y a peu d'eau disponible pour l'agriculture, il y en a peu aussi pour les centres, et il y a là un goulot d'étranglement qu'il sera, dans l'état actuel des techniques, impossible de dépasser. On peut même constater, dans la zone côtière à primeurs, que certaines nappes s'épuisent ou se chargent en sel et stérilisent les terres.

Parmi les problèmes importants, il y a celui de la détérioration du sol. Celle-ci, dans la région de Settât, peut même avoir à certains moments des effets dévastateurs. Parmi les érosions, il ne faut pas oublier celle que l'on peut appeler l'érosion de fertilité, c'est-à-dire celle qui provient d'un déséquilibre entre l'exploitation du sol et la végétation.

Ceci est facile à constater sur toutes les terres cultivées sans apport d'humus (fumier, gatanes, engrais verts, etc.), mais est particulièrement visible dans les terrains surpâturés. Les remèdes qu'apportent les services de défense du sol contre l'érosion de ruissellement sont de faire des banquettes. Chaque fois que des travaux de banquettes ont été faits, ils ont apporté une nette amélioration. Contre l'érosion de fertilité, il faut évidemment une législation des parcours et un esprit de discipline qui fait souvent défaut.

La zone côtière fournit des primeurs, la plaine des céréales, le plateau est une zone d'élevage. Enfin, la zone qui avoisine l'Oum Er Rebia n'offre pas beaucoup d'intérêt pour les cultures.

Pour le moment, la plupart des propriétés sont exploitées sans moyens modernes. Il n'y a guère que 10 pour 100 de la superficie qui soit cultivée par les agriculteurs européens. Cependant, cette quantité est encore supérieure à celle de l'ensemble du Maroc (5 à 7 pour 100). Une propriété européenne est ici de moyenne étendue : on n'est pas en présence des grands domaines que l'on trouve à d'autres endroits du Maroc. On dénombre 1.179 propriétés agricoles européennes, donc modernisées et 507 propriétés marocaines de type européen en 1956. A côté de ces grandes propriétés, il y a la grande masse des toutes petites propriétés, où chaque fellah marocain n'a que 4 ha environ à cultiver. On a noté que ces 4 ha, étant donné le niveau de vie et la frugalité des Marocains, apportent juste un certain équilibre dans la pauvreté et qu'on est donc en présence du minimum absolu.

La mécanisation du reste ne cesse de progresser en milieu marocain. On constate en particulier qu'en 5 ans, de 1950 à 1955, les tracteurs sont passés de 219 à 602 ; la plupart de ces tracteurs se trouvant en Chaouïa nord. Les hectares cultivés par ces tracteurs se sont multipliés encore plus vite puisqu'ils passent de 34.600 en 1951 à 96.300 en 1955. A ce moment-là, 15 pour 100 des hectares cultivés sont cultivés par des moyens mécaniques.

Le niveau de vie de l'agriculteur marocain est faible ; le revenu annuel, pour un propriétaire exploitant, est de 27.000 à 35.000 F. par personne, ce qui fait pour une famille de 6 personnes un revenu deux façons différentes qui, d'ailleurs, donnent des résultats approximativement les mêmes : soit celui de 160 à 210.000 F. Ce calcul peut être fait de deux résultats approximativement les mêmes : soit celui de la production agricole. L'ouvrier agricole ne gagne guère que 75 à 84.000 F par an, ce qui est extrêmement peu si on considère qu'il peut avoir une famille de 6 enfants et qu'il peut être seul à travailler. Les khames ont un revenu encore inférieur, puisque ce revenu est d'environ 36.000 F par an. Cette forme de contrat tend à disparaître.

L'augmentation de la production peut se faire soit par l'augmentation des superficies cultivées, soit par l'accroissement des rendements unitaires, soit par la recherche de cultures plus payantes. En Chaouïa, il ne semble pas possible d'augmenter les

superficies cultivées ; des terres médiocres ont été enlevées au parcours et, compte tenu des faibles rendements obtenus, devraient revenir à leur destination première. Mais, par contre, il serait possible de mieux utiliser certaines parcelles mal défrichées par les cultivateurs marocains.

L'accroissement unitaire des rendements enfin est possible si l'on considère ceux déjà obtenus par certains agriculteurs européens. C'est avant tout une question de moyens et de crédits. Quant à cultiver d'autres plantes, c'est une étude qu'il faudra demander aux spécialistes.

La partie de la province des Chaouïa consacrée à l'élevage est surtout la Chaouïa sud. L'effort principal à faire dans le cadre d'un aménagement sera de trouver plus de nourriture pour les troupeaux.

Pour éviter le sur-pâturage, il faut mettre à la disposition des troupeaux des surfaces plus étendues, prises sur les terres actuellement labourées, alors que leur rendement céréalier est tout à fait aléatoire. Il faut aussi épierrer ces surfaces pour en permettre le fauchage et augmenter les cultures fourragères.

Bien des efforts ont déjà été faits, en particulier par les S.M.P., mais il reste encore beaucoup à faire. Par exemple, la mise en défens de certains parcours a été tentée, mais les utilisateurs en comprennent souvent mal l'utilité. Cependant, certains périmètres d'amélioration pastorale ont été réalisés par les Services de l'élevage. Certains terrains ne peuvent être livrés à l'élevage par manque d'eau. Il suffit que les pluies d'automne soient retardées pour que les chaumes réussissent assez mal à faire la soudure. D'ailleurs, l'aménagement de points d'eau nouveaux est de toutes façons indispensable.

Ici aussi, un effort particulier doit être fait, qui doit porter non seulement sur ces aménagements (35 points d'eau ont été créés en 1956 dans la province de Settat), mais aussi sur leur entretien ; trop souvent les populations négligentes laissent les installations se détériorer ou les démantèlent sans en voir l'utilité.

Parmi les autres améliorations matérielles, il faut signaler le besoin de clôtures et d'abris. En effet, les efforts se poursuivent pour trouver, par des croisements judicieux, ou des sélections soigneuses, des races d'animaux bien adaptées à la vie en Chaouïa. De plus en plus, les éleveurs locaux profitent de l'expérience des services officiels, ainsi que des soins vétérinaires. Une organisation administrative semble d'ailleurs se dessiner, qui fera entrer les cultivateurs et les éleveurs marocains dans le syndicat qui, jusqu'ici, comprenait uniquement les éleveurs européens.

Dans le domaine de l'industrie, il n'est pas possible d'attendre beaucoup de la province des Chaouïa. Signalons cependant l'éventualité du développement des industries du liège dans la région de Boulhaut et de quelques petites industries de transformation alimentaire. Mais il est probable que la

ville de Casablanca continuera à attirer à elle la plus grande part des industries possibles.

Les petits centres à développer ou à créer auront donc le caractère de bourgs ruraux. Leur construction ne pose pas beaucoup de problèmes. Il est toujours possible et souvent facile de faire un centre. Rien ne s'oppose à la construction de centres de n'importe quelle grandeur dans les Chaouïa dès lors que le financement en est réglé. L'unique question reste la pénurie d'eau dont nous avons parlé plus haut.

Aménager un territoire peut vouloir dire, lorsque les richesses nouvelles à prévoir sont faibles, sauvegarder toutes celles qui existent. Or, dans un pays sous-développé, l'insuffisance d'organisation et l'ignorance sont très souvent la source principale de pertes qui peuvent être importantes. Il est donc certain que le premier effort essentiel devrait être un effort d'éducation. Ceci est vrai dans tous les domaines qu'il s'agisse d'élevage, de cultures céréalières, de petites industries de transformation ou d'irrigation et de protection des sols, aussi bien que d'hygiène et de santé publique. Il ne faut pas non plus oublier d'informer le public de la gravité des problèmes démographiques et en particulier de ceux que pose l'excédent considérable des naissances. Avant même de multiplier les écoles et de donner une instruction qui, malgré sa nécessité, ne peut être immédiatement dispensée à tous, il faut donc s'efforcer de diffuser largement ce que les Nations Unies appellent aujourd'hui l'éducation de base.

L'organisation doit aussi améliorer les solidarités entre les différents groupes et, en particulier, entraîner la collaboration étroite entre agriculteurs européens et marocains. Il n'est plus pensable aujourd'hui d'accepter que deux économies se juxtaposent sans s'interpénétrer au Maroc. C'est à la fois à l'Etat et aux particuliers qu'il incombe de trouver les moyens et de permettre leur réalisation. On a déjà proposé des associations dans le domaine de l'élevage qui spécialiseraient les Marocains comme « naisseurs » et les Européens comme « emboucheurs ». De même, dans le domaine de la mécanisation, on a suggéré que les moyens mécaniques des Européens puissent être mis à la disposition des fellahs voisins dans une association de travaux à façon à créer.

Mais il faut aussi faire attention au phénomène classique qui rend disponible une partie importante de la main-d'œuvre agricole dès lors qu'on modernise les procédés de culture. Cette modernisation est inévitable et hautement souhaitable. Il faut seulement savoir que le coût d'une transformation brutale est souvent très élevé. Aménager voudra dire ici : organiser les étapes de la modernisation.

Dans tout effort d'aménagement, il est absolument indispensable de mettre les populations au courant des travaux dès le stade de l'étude. Et ceci est surtout vrai quand l'aménagement est lié à une modification des structures politiques et que c'est seule la multiplicité des travaux locaux qui per-

mettra une meilleure organisation et non pas l'apport massif d'un barrage ou d'un combinat industriel.

Dans tous ces domaines, l'organisation administrative jouera un rôle primordial. La nouvelle organisation semble devoir mener à une démocratisation des structures même si celle-ci est encore bien loin de la réalité quotidienne. Elle se caractérise en effet par la disparition du système autoritaire qui faisait du caïd le chef de la tribu pour passer à un système dans lequel les qualités administratives plus que les qualités de commandement auront la principale importance. Il devient parfaitement pensable d'avoir un caïd qui n'est pas originaire de la tribu qu'il administre. De plus, un meilleur découpage des différentes communes rurales doit permettre aussi une harmonisation des problèmes. La tendance est d'aboutir à une organisation administrative comparable à l'organisation française avec ses communes, ses sous-préfectures et ses préfectures, chacun de ces centres administratifs ayant les mêmes prérogatives au Maroc que celles qu'ils ont en France. Il y faudra du temps, mais le mouvement est maintenant amorcé.

On organisera aussi assez vite des élections à l'échelon communal. Il y a là l'espoir d'une plus grande participation des populations rurales aux affaires d'abord à l'échelon de la commune, puis plus tard, au sein d'assemblées des intérêts communs soit provinciales soit même nationales.

Pour conclure et dès lors que le problème est posé comme nous venons de le faire, on ne peut plus rêver de faire lever du jour au lendemain des moissons merveilleuses ni de transformer la plus grande partie des fellahs des Chaouïa en riches évolués. Il n'y a pas de grands projets, pas de grandes constructions, pas de gigantesques investissements qui permettraient de façon rentable ce coup de baguette magique que notre esprit amoureux de contes orientaux ne cesse cependant d'espérer malgré toutes les apparences.

Pour tenter d'apporter un peu plus de bien-être à ces hommes, à ces femmes et à ces enfants dont le niveau de vie comparé à celui d'autres hommes, d'autres femmes et d'autres enfants reste un scandale et avant que d'autres organisations et d'autres structures nous apportent peut-être de nouveaux espoirs, il faut se tourner vers les petites communautés locales. C'est d'abord en leur faisant prendre conscience de leurs problèmes et de leurs possibilités et en les éduquant qu'elles pourront aménager le plus harmonieusement possible leur propre territoire. Le rôle de la communauté nationale sera surtout d'organiser l'éducation et de favoriser toutes les initiatives locales en les harmonisant.

Mais ne soyons pas impatients et sachons que, s'il est facile de monter une usine de toutes pièces, il est plus difficile de modifier une mentalité et des habitudes sociales.

J. P. TRYSTRAM,

Directeur d'étude de sociologie,  
Institut des Hautes-Etudes Marocaines.